



Le 13 octobre, toutes et tous dans la rue et en grève !

Nous voici à 48h d'une grande journée de mobilisation intersyndicale et européenne pour nos salaires, nos services publics et nos droits sociaux.

Pour nos salaires

Entreprises artistiques et culturelles : 1 710,58 € bruts par mois. Entreprises privées du spectacle vivant : 1 701,34 € bruts par mois. Entreprises techniques au service de la création et de l'événement : 1 720 € bruts par mois. Tels sont les minimas, en octobre 2023, des trois branches dans lesquels le Synptac-CGT est représentatif. Le SMIC s'élève pour sa part depuis le 1^{er} mai 2023 à 1 747,20 € bruts par mois.

Alors que la demande de revalorisation des salaires dans la CCNEAC vient de se conclure sur un désaccord (les employeurs n'ayant rien proposé) et alors que dans la presta, les employeurs proposent uniquement d'aligner les salaires en dessous du SMIC sur ce niveau (sans revaloriser les autres), la journée du 13 octobre doit être le début d'une mobilisation pour notre droit à percevoir des salaires décents, qui reflètent nos compétences et notre engagement professionnel au service du spectacle vivant.

Pour nos services publics

Alors que le ministère de la Culture s'apprête à lancer un cycle de concertation autour du plan "mieux produire, mieux diffuser" pour les structures labellisées, nous devons à l'occasion de la journée du 13 octobre rappeler notre attachement au service public du spectacle vivant, doté de financements et de moyens permettant aux nombreux·euses travailleurs·euses évoluant en son sein de remplir les missions qui sont les leurs. Exigeons des tutelles un refinancement de ce service public !

Pour nos droits sociaux

Comme vous le savez, la renégociation de la convention d'assurance chômage a démarré le 12 septembre. Dans ce cadre, deux "copies" doivent être rendues :

- celle sur les annexes VIII et X, le 27 octobre prochain, alors que le MEDEF exige que 15% d'économies soient faites sur le dos des salarié·e·s intermittent·e·s du spectacle à l'horizon 2026, ce que la CGT refuse catégoriquement ;
- celle sur le régime général et toutes ses annexes (y compris "nos" annexes dans l'hypothèse de la signature d'un accord), le 15 novembre (dans un cadre financier extrêmement contraint, que même le MEDEF a dénoncé, c'est dire...).

Nous devons démontrer notre détermination à préserver nos droits à l'assurance chômage pour toutes et tous !

-> retrouvez ici la [liste des AG](#) organisées à ce sujet.

Alors le vendredi 13 octobre, mobilisons-nous ! Soyons nombreuses et nombreux aux RDV et portons haut et fort nos revendications par la grève !